



---

# ENCLOS-VILLAGE PAYSAGE DE L'ÉGLISE SAINT-VIGOR

*Cimetière*

Champeaux

12/2022

---

C

Cette intervention du C|A.U.E de la Manche s'inscrit dans le cadre d'une mission d'accompagnement, Regard(s) Décryptage(s) Action(s), de la maîtrise d'ouvrage sollicitée par la commune de Champeaux au sujet de l'enclos-village. Étant une démarche de conseil et de sensibilisation, elle ne doit pas être considérée comme opérationnelle. Les réflexions et actions proposées permettent à la commune, préalablement à des travaux, d'engager une démarche d'expertise et de valorisation de l'enclos village, en la confiant à des professionnels.

## COMPTE-RENDU de la VISITE

du 12 octobre 2022

- Mme JULIEN-FARCIS, maire de la commune
- Mr LEGATHE, 1 adjoint
- M. PORTAIS, 2ème adjoint
- Mr BRIONNE, Fédération normande pour la sauvegarde des cimetières et du patrimoine funéraire
- Mme LANGEVIN, Paysagiste conseiller au C|A.U.E de la Manche
- Mme GUILLOPE, Paysagiste conseiller au C|A.U.E de la Manche
- Mme GROZNYKH, Architecte conseiller au C|A.U.E de la Manche
- Mr DOLLEY, Urbaniste conseiller au C|A.U.E de la Manche

Pendant cette rencontre avec le maire, le cimetière est questionné sur son entretien devenu difficile depuis l'arrêt du désherbage avec les produits phytosanitaires, ainsi que sur la densité des sépultures. Plusieurs monuments funéraires s'affaissent.

La visite sur place a permis de confronter ces questionnements à la réalité du site et de la qualité des paysages : un **enclos niché dans le bourg, en balcon sur le village mais très dense, très minéral et ceinturé par des hangars aux impacts visuels très forts...**

Comment accompagner et **valoriser ce lieu dans son intérêt patrimonial et historique ? Quelle évolution du cimetière** dans son organisation et se liens à l'édifice, aux arbres, au paysage ? Pour quelles pratiques funéraires demain ?



# REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

## UNE SCÉNOGRAPHIE DE L'ENCLOS PAROISSIAL

La carte postale du haut, la plus ancienne, montre un enclos intimiste derrière le rideau d'arbres, laissant deviner une tombe-chapelle, des croix en fer forgé et surtout de l'herbe haute de laquelle les monuments émergent. Les deux autres cartes postales, prises sans doute à des époques similaires (années 50), montrent un cimetière imposant et dense au premier plan de la scénographie de l'église et un portail monumental mais isolé, désormais rogné de ses compagnons de végétal. Les croix sont en granite et s'imposent à la vue. Il semblerait que les derniers arbres aient été abattus en même temps qu'une reprise de concession aient fait disparaître les dernières petites croix. L'herbe n'est plus visible.



Un talus enherbé au fil des saisons : herbe courte et bulbes printaniers, herbe haute et fleurs en mélange (compagnon rouge, marguerite, bouton d'or, plantain lancéolé...), Fauche estivale.



Un talus aujourd'hui bâché et planté d'arbustes horticoles.



## UN CIMETIÈRE DENSE ET MINÉRAL

Groupe de tombes contre l'allée principale, d'une largeur confortable



Sépultures implantées jusqu'au pied du mur d'enclos accueillant historiquement une allée périphérique



A partir de l'allée ceinturant l'église, les sépultures s'implantent en lignes serrées jusqu'au mur d'enclos Nord et ouest. Seule allée une étroite allée s'y appuie au Sud, au-dessus du talus, reliant ainsi les différentes entrées. Les nouveaux équipements funéraires occupent également un pied de mur, celui de l'ancien presbytère, et sans le mettre en valeur. Au fil des reprises de concessions, les monuments funéraires se sont homogénéisés en de lourdes tombes très rapprochées qui peuvent poser problème avec les mouvements de sol, particulièrement en pied de mur.

Secteur encore disponible pour des sépultures traditionnelles



L'herbe des allées ou des abords d'allées gravillonnées adoucit la rigidité du cimetière et valorise la haie bocagère du petit chemin voisin. Les hangars portent un réel préjudice au recueillement de part leur ambiance «industrielle» mais aussi la destruction d'un panorama exceptionnel qui faisait l'enveloppe du village. Ils déstabilisent l'organisation de cet enclos promontoire sur le paysage.

Les allées grimpent jusqu'au parvis de l'église puis s'arrêtent au pied d'un mur vertigineusement haut qu'enjambe le camion-grue des pompes funèbres depuis la cour privative située en contre-bas.



Le faux-fraisier tapisse les inter-tombes, comme de nombreuses herbacées qui pourraient naturellement prendre le relai des gravillons .





## UNE INVITATION À LA DÉAMBULATION EN LIEN AVEC LE BOURG



L'église et son porche, le jardin de l'ancien presbytère, le portail monumental sont reliés par des allées confortables, bien que très pentues et entièrement gravillonnées. De part la situation en promontoire de l'enclos, ce petit parcours est agréable, associé au couleurs chaudes des granites, des grès avec l'horizon verdoyante. Le parcours est ponctué d'éléments de curiosité : le portail monumental, la glycine au coin de la rue, le porche, une croix ancienne et son rosier, les silhouettes des arbres du jardin du presbytère.... Il pourrait l'être encore d'avantage.



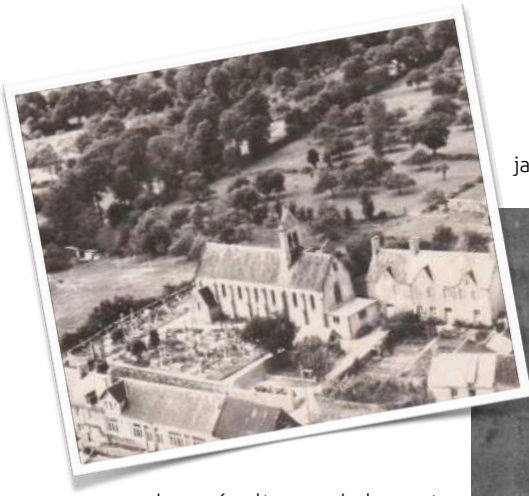
## UNE DENSITÉ DES SÉPULTURES DIFFICILEMENT COMPATIBLE AVEC LE MISE EN SCÈNE DU «VILLAGE PATRIMOINE»

Faut-il engager une nouvelle reprise de concession ? L'espace cinéraire est-il judicieusement installé, avec suffisamment d'intimité ? L'espace disponible doit-il être entièrement «loti» ? Aujourd'hui les espaces de «respiration» s'amenuisent et limitent les possibilités de mise en scène de l'enclos paroissial : dévoiler un mur, s'asseoir pour contempler l'église, se retrouver pour partager un moment de recueillement... Sans oublier la place du végétal en lien avec la bonne gestion des eaux pluviales, que les surfaces imperméabilisées ne favorisent pas, renforçant la problématique des inter-tombes difficiles à entretenir. L'ensemble des pratiques funéraires d'aujourd'hui, nécessite une exigence technique peu compatibles avec ce lieu.



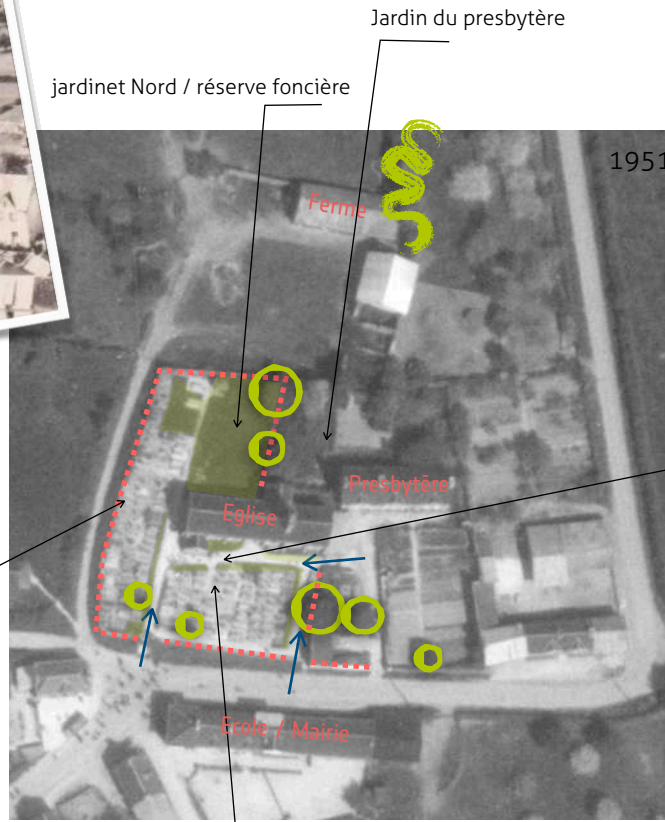


# ÉLÉMENTS D'ÉVOLUTIONS



Les sépultures s'adosent déjà au plus près du mur d'enclos. les « carrés » Sud et Ouest apparaissent très denses et cette pression a sans doute accéléré la disparition du végétal

l'entrée monumentale piétonne constitue bien l'entrée principale de l'enclos et du cimetière. Les besoins d'accès aux véhicules lourds n'existant pas, le passage entre le presbytère et l'enclos est presque privatif



Le cimetière épouse déjà totalement le coeur de bourg et son activité quotidienne. Il est clos de mur, certes, mais largement ouvert sur le paysage urbain.

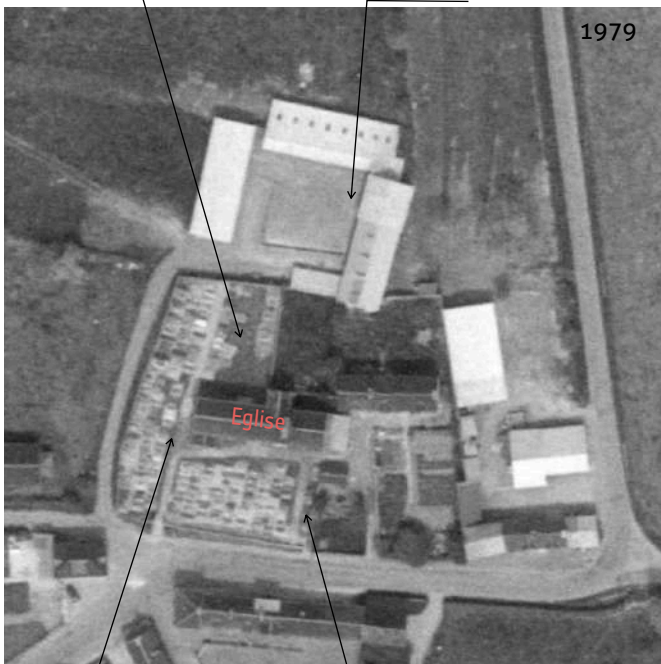
Ainsi le nord du cimetière est-il une zone en attente et c'est bien le jardin du presbytère qui occupe les lieux avec son jardin fruitier protégé des murs et murets. La ferme se positionne donc en li-sière village / campagne ou espaces jardinés / espaces agricoles.

les allées sont identiques à celles d'aujourd'hui, moins larges et recouvertes d'un sable dés herbé et renouvelé.

L'église, en compagnon important de la mort, est au centre du parcours intérieur de l'enclos. Ainsi la nouvelle allée au nord est-elle plus étroite, enherbée presque, avec sans doute une surimpression liée au piétinement des familles venant se recueillir sur la tombe d'un proche.

Le cimetière s'est densifié au point de couvrir la réserve foncière

La ferme et le chemin rural prennent des allures « industrielles »



L'herbe est presque autant présente le long des allées. Elle avait déjà disparu des inter-tombes en 1951

L'allée est étroite et bordée de tombes de part et d'autre, là où aujourd'hui se trouve l'espace cinéraire

L'allée Sud est délimitée par un muret de soutènement adossé au talus planté. Les jardinières assurent la sécurité d'une assise sans doute traditionnelle, mais aujourd'hui plus périlleuse.

Malgré le fleurissement des tombes, l'ambiance est globalement très minérale. Actuellement une forme funéraire semble s'imposer, celle d'une simple dalle funéraire sans stèle, qui par sa platitude, souligne l'église sur son promontoire. Pour autant il s'agit de surfaces toujours plus imperméabilisées.



L'espace cinéraire est aujourd'hui un lieu triste, minéral, un prolongement de l'allée gravillonnée jusqu'au mur. Côté presbytère ce même pied de mur est bitumé pour le parking. Ce secteur n'invite pas à s'asseoir. Il est dédié à des équipements techniques conçus pour leur facilité d'accès.

# CE QUI EST «EN JEU» DANS LE CIMETIÈRE

Deux éléments inquiètent particulièrement les élus : la difficulté de conserver l'enclos désherbé et «propre» malgré l'entretien régulier et renouvelé ainsi que le déchaussage de certaines tombes proches du mur de soutènement de l'enclos paroissial (côté Ouest).

La **densité des sépultures** pourraient expliquer les désordres actuels car le **sous-sol, même en apparence bien perméable et peu humide, se trouve morcelé de caveaux** influençant la circulation des eaux souterraines. Dans quel état sont les drains associés à l'évacuation de l'eau au pied des murs vers l'extérieur de l'enclos ? Les caveaux viennent-ils en appui du mur ? Des investigations sont à envisager à la fois du point de vue des concessions (et avec l'accord des familles), que de l'hydrogéologie du sol et de la structure du mur.

La question de **l'entretien du cimetière est entrée dans une dynamique d'expérimentations et de changements des pratiques** : désherbage de certaines «mauvaises herbes» (comme les pissenlits, les porcelles, le chiendant, la morelle, le laiteron...) mais tolérance pour d'autres comme les sédums, le coquelicot, la Cymbalaire des murs,..., enherbement spontané et tonte de certaines allées, projet d'enherbement d'allées, fleurissement possible... Néanmoins **l'ensemble de ces actions nécessitent une cohérence d'ensemble** au regard des **usages attendus** de ces lieux mais aussi en lien avec la **bonne préservation de l'église et des murs anciens**.

L'espace cinéraire, montre combien **un équipement funéraire** ou de nouvelle construction dans l'environnement immédiat de l'enclos paroissial (hangars) peuvent rapidement **banaliser un lieu**, particulièrement dans ce cimetière à la fois très actif et étendu, dans lequel tombes et église n'ont eu pourtant de cesse de cohabiter. **Comment le cimetière d'aujourd'hui peut-il participer lui-aussi à la singularité de ce lieu**, à la mise en scène du village ? **Dans cette réflexion, s'invite le végétal sous toutes ses formes, comme compagnon du patrimoine bâti et funéraire, des murs, et en même temps accueillant pour la biodiversité** : les arbres, les arbustes, les fleurs, l'herbe et les graminées, la pelouse, les bulbes, les plantes tapissantes ou grimpantes...

A cette réflexion s'invite aussi celle d'une **extension ou de la création d'un nouveau cimetière** sur la commune. Ce projet, mieux adapté aux pratiques funéraires actuelles et à venir, plus accessible aussi, offrirait une belle ambition de mise en valeur de l'enclos paroissial dans ses composantes patrimoniales et pour un espace public toujours proche des habitants, mais plus propice à la découverte.

Dans cet enclos paroissial, le cimetière apparaît donc comme un lieu à fort enjeu, avec une nécessité de se projeter sur le **cimetière de demain** qui offrirait dans le même temps une **promenade villageoise**, occasion d'une halte tranquille et d'un plongeon dans l'histoire.

## Quelques éléments pour comprendre le fonctionnement actuel du cimetière

**Nombre d'enterrements par an** : 1 à 4

**Entreprises de pompes funèbres** : Entreprise Guérin à Sartilly.

**Ossuaire** : oui

**Caveau d'attente** : oui

**Croix et monument aux morts** : croix en granite, oratoire

**Procédure de reprise de concessions** : Les tombes ont été relevées en 2000. Une nouvelle reprise de concession a été entreprise en 2010 mais n'est jamais arrivée au bout. La collectivité vient d'acquiescer un nouveau logiciel qui va lui permettre d'inventorier et de mieux organiser le cimetière

**Concessions** : Concessions perpétuelles et renouvelables ?

**Espace cinéraire** : oui

**Règlement du cimetière** : Oui

**Végétaux emblématiques** : Le cimetière n'accueille aucun arbre. Le fleurissement des tombes offre de belles opportunités végétales au cimetière : les rosiers, les asters, les soucis, les sédums, les coquelicots... L'enherbement semble spontanément progresser. Attention toutefois à certaines plantes invasives, vite dominantes et difficiles à contrôler, comme la molène, une haute herbacée duveteuse à la floraison jaune en épis.

**Surface disponible** : Entre 10 et 15 places.

**L'entretien du cimetière** est réalisé sans produits phytosanitaires depuis juillet 2022. L'employé communal bine et procède à un désherbage thermique. Plusieurs pulvérisations de sel ont aussi été réalisées.

Document réalisé par

Cécile Guillopé

Liens vers les sites de présentation de soutien du Conseil Départemental de la Manche sur la démarche de projet sur les thèmes des églises, des cimetières et des enclos paroissiaux :

-La sauvegarde des églises, protégées au titre des monuments historiques ou non protégées

-L'aménagement durable des enclos paroissiaux

**Questions d'élus sur le fleurissement participatif**



**50**  
**Manche**  
**c | a.u.e**

Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

2, place Général de Gaulle  
50000 SAINT-LÔ  
02 33 77 20 77  
courrier@caue50.fr  
www.caue50.fr